

Formation PASI : Passeport Sécurité Intérim

GRP Formations vous accompagne entreprises et particuliers dans le développement de vos compétences et la certification de vos savoir-faire.



Objectifs

Être capable d'appréhender les risques principaux et communs aux activités du BTP pour travailler en sécurité à son poste sur un chantier.



Public Visé

- Toute personne intérimaire du BTP.



Durée

14.00 Heures **2** Jours



Prérequis

- Comprendre et parler la langue française
- Être âgé de minimum 18 ans
- Être intérimaire missionné sur des chantiers de BTP



Effectif

Nombre de stagiaires : **8** minimum – **12** maximum



Modalités d'accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Merci de nous contacter pour toute demande d'adaptation de votre formation lors de votre venue dans nos locaux.



Parcours pédagogique

- Enjeux et définition des notions mécanismes de l'accident
- Rôle de chacun :
 - Réactions en cas d'urgence
 - Devoir d'alerte droit de retrait
- Les sources d'énergie engins et véhicules de chantier
- Chute de hauteur
- Atelier stabilisation en phase provisoire (banches)
- Outillage électroportatif
- Ensevelissement travaux à proximité de voies de circulation
- Évaluation PASI
- Débriefing et bilan de la formation
- Exercices pratiques



Délais d'accès

- Selon planning, visible sur notre site et sur demande



Tarifs

- Formation initiale à partir de **360€**
- Demande de devis pour toute tarification



Modalités de réalisation

- En présentiel



Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de formation / Supports visuels / Livrets stagiaires



Méthodes et modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis. Attestation nominative de résultats PASI.
- Le Passeport Sécurité Intérim a une validité de 10 ans



Contactez-nous !

Fanny LIZIER
Responsable administrative

Tél. : 0389500150
Mail : contact@grpformations.com
Site web : <https://grpformations.com>

Horaires
lundi au vendredi
8h - 12h et 13h30 – 17h